



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

COMPOSITION de la COMMISSION DES ELUS

(arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 modifié par arrêtés préfectoraux des 31 mai 2021,
1^{er} décembre 2022 et 25 mars 2024)

1 – Membres en qualité de maires de communes dont la population ne dépasse pas 20 000 habitants

- Mme Rose-Marie FALQUE, maire d' AZERAILLES,
- M. Jean-Pierre DESSEIN, maire d' ART-SUR-MEURTHE,
- M. Henri POIRSON, maire de DIEULOUARD,
- M. Vincent MATHERON, maire de JARVILLE-LA-MALGRANGE,
- M. Jean-Pierre JACQUE, maire de LONGUYON,
- M. Christian LOMBARD, maire de MOINEVILLE,
- M. Philippe PARMENTIER, maire d'OCHEY,
- M. Laurent TROGRIC, maire de POMPEY ,
- M. Jean-François GUILLAUME, maire de VILLE-EN-VERMOIS.

2 – Membres en qualité de présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont la population n'excède pas 60 000 habitants :

- M. Philippe ARNOULD, président de la communauté de communes de Vezouze en Piémont,
- M. Serge de CARLI, président de la communauté d'agglomération de Longwy,
- M. Fabrice CHARTREUX, président de la communauté de communes Terres Toulaises,
- M. Philippe DANIEL, président de la communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle,
- M. Jérôme KLEIN, président de la communauté de communes du Pays du Saintois,
- M. Jacques LAVOIL, président de la communauté de communes du Pays du Sânon,
- M. Daniel MATERGIA, président de la communauté de communes de Coeur du Pays Haut,
- M. Filipe PINHO, président de la communauté de communes de Moselle et Madon,
- M. Gilles SOULIER, président de la communauté de communes de Mad et Moselle,
- M. Claude THOMAS, président de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné.

3 – Membres en qualité de parlementaires de Meurthe-et-Moselle (nommés par leurs assemblées respectives) :

- Mme Caroline FIAT, députée de Meurthe-et-Moselle,
- Mme Caroline GRANDJEAN, ancien ministre, députée de Meurthe-et-Moselle,
- Mme Silvana SILVANI, sénatrice de Meurthe-et-Moselle,
- M. Jean-François HUSSON, sénateur de Meurthe-et-Moselle.